



PORTES ET REMPARTS DE TAULIGNAN

Les murs du village sont mentionnés pour la première fois dans la charte des franchises et libertés accordées aux habitants par Bertrand, seigneur de Taulignan le 21 février 1286. De forme oblongue, l'enceinte fortifiée a un périmètre de 700 m. Sur les quatorze tours initiales ne subsistent, à ce jour que onze tours : sept tours demi-circulaire, deux carrées et deux en fer à cheval. Sur plusieurs de ces tours existent encore des éléments défensifs.

En 1458, l'autorisation d'utiliser les fossés autour des remparts pour y faire des jardins est retirée aux habitants, afin, comme le dit A. Lacroix dans son "Arrondissement de Montélimar", tome VIII, p. 145, de récupérer les fossés pour mieux assurer la défense du lieu.



Des menaces de démantèlement sont adressées aux consuls par les autorités catholiques alors que Taulignan était aux mains des protestants (1567-1570), elles ne seront pas suivies d'effet. La transformation progressive de ces remparts en habitations avec de nombreuses ouvertures a permis le maintien de ceux-ci, jusqu'à nos jours.

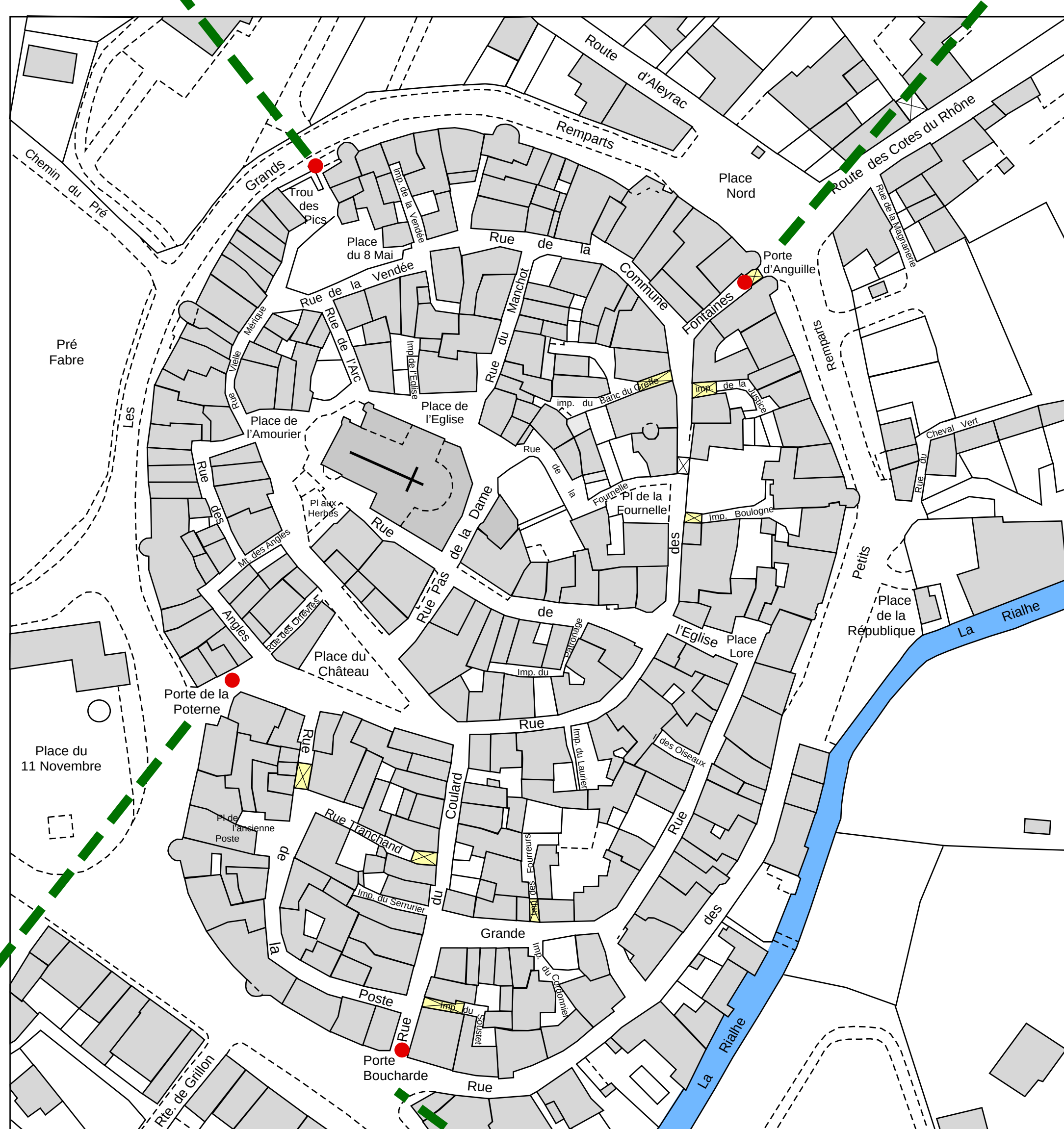
Trou des pics



Ce passage qui n'a rien d'un portail serait postmédiéval. Il figure sur le cadastre de 1835 sans dénomination.



Porte Anguille, dite aussi Porte Nord



Plan JP Berger



Pousterle (ou poterne)

Cette porte construite en 1579 a disparu de nos jours. Une tour se distingue encore nettement sur le cadastre napoléonien (1835).



Extrait du cadastre de 1835

Porte Boucharde

La plus anciennement attestée (milieu du XVe s) située au bas de la rue du Coulard. Elle tire son nom de l'occitan bochard (noirci, machuré) ce qui suggère des traces d'incendie.



Extrait du cadastre de 1835

Pour plus d'informations voir Empreinte N°6 : "Taulignan de A à Z", articles : Anguille, Bouchard, Pousterle et Remparts de Jean-claude Rixte et intra-muros de Geneviève Jourdan.
Crédits photos : MN Boissier et JP Berger
Infographie : L Berger